



Le Collège Communal de la Ville de Beauraing porte à la connaissance de la population que le Conseil communal, réuni le 12 novembre 2018, a décidé **d'approuver les plans de mesurage d'ouverture d'une nouvelle voirie communale par création d'un parking public au lieu-dit « Pâture du Pape » à BEAURAING.**

Durant la période du 26 novembre 2018 au 10 décembre 2018, tout renseignement peut être obtenu par courrier ordinaire (à l'adresse ci-dessous), par courriel (bernard.giot@beauraing.be ou christine.staf@beauraing.be), ou formulées à un agent communal sur rendez-vous.

Pour des renseignements techniques ou prise de rendez-vous, il est demandé de téléphoner expressément au 082/71.00.51

La personne de contact pour ce dossier est :

Monsieur Bernard GIOT, Employé d'Administration
Hôtel de Ville - Place de Seurre 3-5 – Service "Patrimoine" – rez-de-chaussée – Aile gauche
5570 BEAURAING
082/71.00.51 – bernard.giot@beauraing.be

Par le Collège,
Le Directeur Général,

Denis JUILLAN.

Le Bourgmestre

Marc LEJEUNE.